



AGRICULTURE – ECONOMIE

## Nicolas Sarkozy en visite au Pays du Comté : une opportunité forte pour toute la Filière

**La visite du Président de la République aujourd'hui à Poligny (Jura), capitale du Comté, à l'occasion de la présentation de son plan d'aide massif à l'agriculture, a permis à la Filière Comté de plaider la cause des AOP européennes en faveur de la régulation de la production.**

Le Président Nicolas Sarkozy, conscient des graves difficultés que rencontrent les agriculteurs de la « ferme France » et plus précisément les producteurs laitiers, a souhaité leur donner un signe fort et annoncer un plan volontariste à la hauteur de leurs angoisses. Il a choisi pour faire cette annonce la capitale du Comté, c'est-à-dire la ville de Poligny dans le Jura. De nombreux chroniqueurs de la presse nationale ont noté que ce choix n'était pas le fait du hasard, et que la bonne santé de la filière Comté était de nature à limiter l'ampleur des mouvements de colère qui peuvent être craints en ces temps difficiles. Mais les compliments ainsi faits par les médias nationaux aux performances de la filière Comté ne se sont pas arrêtés là. Par exemple, l'hebdomadaire spécialisé « Agra alimentation » évoquait le choix d'une filière interprofessionnelle modèle, porteuse éventuelle de quelques enseignements. Et d'ailleurs, c'est le cabinet de l'Élysée lui-même qui a insisté pour, qu'au cours de la visite de l'ENILBIO précédant le discours programme du Président de la République, le Comté soit mis à l'honneur, tant son importance est grande pour le Massif Jurassien sur le territoire duquel il assure 7 600 emplois directs.

C'est ainsi que Claude Vermot-Desroches, Président du CIGC, a pu lui présenter la filière Comté et les principales valeurs sur lesquelles elle s'appuie avec succès puisque jusqu'à présent ses 3 000 exploitations agricoles ont pu échapper à la crise générale :

- 1 : une forte tradition collective, avec le système des fruitières à Comté et un tissu de PME d'affinage très impliquées dans leur terroir.
- 2 : un cahier des charges très exigeant qui maintient une logique extensive et artisanale et garantit un produit savoureux répondant aux attentes gustatives et sociétales du consommateur.
- 3 : une forte exigence de qualité soutenue par d'importants programmes de recherche qui s'inscrivent dans de multiples partenariats : les Universités, les pôles de compétitivité, l'INRA, etc.
- 4 : un plan de campagne qui permet d'encadrer la croissance de la production.

Suite à cette présentation, le Président Vermot-Desroches a pu remettre en cadeau au Président de la République la meule « collective » fabriquée 15 mois auparavant, le 17 juillet 2008, date anniversaire des 50 ans de l'obtention par le Comté de son Appellation d'Origine Contrôlée. Nicolas Sarkozy a su remercier la filière pour ce cadeau symbolique en dégustant le Comté qui lui était présenté.

Dans le vaste plan de défense de l'agriculture française qu'il a ensuite exposé dans son allocution, le Président de la République a fortement insisté sur des éléments qui constituent aussi la clef de l'organisation de la filière Comté. Il a notamment souligné la nécessité d'une régulation de l'agriculture et de l'agroalimentaire, appelant de ses vœux la mise en place de véritables outils de régulation. En plein terroir de l'AOP Comté, il a su également appeler de ses vœux une agriculture respectueuse de l'environnement et annoncé une politique volontariste d'appui aux productions herbagères dans les territoires difficiles. Les producteurs du Massif jurassien et les producteurs de lait des zones montagneuses en général ne peuvent que se sentir confortés dans leur activité. Il a également souligné la nécessité de la mise en œuvre d'une politique contractuelle entre les producteurs laitiers, ce qui légitime l'organisation collective et la solidarité déjà en place depuis des décennies dans la filière Comté.

Au cours de la préparation de cette visite, le Président Vermot-Desroches avait choisi de n'être porteur auprès de Nicolas Sarkozy que d'une seule requête : soutenir l'action des AOP européennes auprès de la Commission Européenne pour qu'elles soient autorisées à un minimum de régulation de l'offre. Il s'agit ici seulement d'autoriser une régulation de l'augmentation des volumes produits pour que leur dynamisme et leur ouverture vers de nouveaux opérateurs ne soient pas cassés par l'engorgement des stocks, tout à la fois synonyme de dégradation de qualité et facteur d'écroulement des prix, qui ne permettent plus alors le respect du cahier des charges et des exigences de qualité.

En écho à cette demande, les propos du Président de la République ont été sans équivoque sur la nécessité d'une régulation, pressant la Commission européenne d'accélérer ses travaux sur ce point, ajoutant qu'il était également déterminé à assurer la protection des produits à Indication Géographique, soulignant qu'au pays du Comté une telle volonté ne pouvait qu'être bien comprise. Dès ce mercredi soir (28 octobre), le Président de la République reçoit la Chancelière allemande Angela Merkel et s'est promis de lui faire partager notamment cette conviction. Il a d'ailleurs annoncé qu'il dégusterait avec elle la meule de Comté qui lui avait été offerte. Un argument de choix pour la convaincre...



### Contacts Presse Comité Interprofessionnel du Gruyère de Comté

CIGC – Aurélia Chimier – 03 84 37 37 19 – [a.chimier@comte.com](mailto:a.chimier@comte.com) / Nansen Dévpt. - Nicolas Bouveret – 06 83 40 02 29 – [nicolas@nansen.fr](mailto:nicolas@nansen.fr)  
Communiqués, dossiers et visuels libres de droits disponibles en ligne sur [www.comte.com](http://www.comte.com), rubrique « Salle de Presse »

Le Comté nous apprend à savourer le temps

Comité Interprofessionnel du Gruyère de Comté

Avenue de la Résistance - BP 20026 - 39801 Poligny Cedex - Tél. 03 84 37 37 00 - Fax 03 84 37 07 85 - [www.comte.com](http://www.comte.com)

Le Comité Interprofessionnel créé par décret n° 63-575 du 11 juin 1963. Le logo «Comté clochette» est une marque de certification propriété du CIGC.

